

1<sup>er</sup> CONGRES AFRICAIN SUR L'ENTRETIEN, LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE  
ROUTIER ET L'INNOVATION TECHNIQUE

**ESPRIT MARRAKECH**

---

**LES PRINCIPALES  
RECOMMANDATIONS**

**Marrakech, du 4 au 6 mai 2016**

# **Sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI**

1<sup>ère</sup> édition du Congrès africain sur l'entretien, la sauvegarde du patrimoine routier et l'innovation technique  
(du 4 au 6 Mai 2016)

Environ 800 congressistes, 30 exposants, etc. avec la participation de hauts représentants du gouvernement marocain et africains ainsi que d'éminentes personnalités étrangères, des experts nationaux et internationaux

La séance d'ouverture de ce Congrès a été marquée par un message Royal adressé aux participants, dont lecture a été donnée par M. Abdellatif Menouni, Conseiller de Sa Majesté le Roi.

# Message Royal

—

## Idées phares

### Réseau routier en tête de liste des composants du développement durable

Solutions et techniques alternatives tenant compte de l'aspect environnemental, surtout l'utilisation de technologies nouvelles propres, moins polluantes.

Mise en place de moyens modernes pour assurer le suivi et l'entretien du réseau routier et de ses ouvrages

Ressources humaines qualifiées, en l'occurrence des ingénieurs, des cadres et des techniciens

### Développement et modernisation de l'administration routière

Le Maroc s'engage à mettre l'expertise engrangée durant des années en matière de sauvegarde du patrimoine routier à la disposition des pays africains

Les provinces du Sahara marocain forment un trait d'union entre le Maroc et sa profondeur africaine.

Renforcement de la coopération et de la concertation & conclusion de partenariats entre le secteur public et le secteur privé, et entre l'Etat et les collectivités locales et la mise en place de partenariats internationaux.

# LES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

## Séance des ministres: **Politique de l'entretien routier et sauvegarde du patrimoine routier**

### *Séance des ministres*

A travers les interventions des différentes délégations, l'accent a été mis sur la nécessité de :

- Entamer des réformes structurelles pour disposer d'une administration routière forte
- Entamer des réformes juridiques pour éradiquer la problématique de la surcharge, reconnue comme facteur prédominant dans le processus de dégradations des routes en Afrique.
- Reconsidérer la qualification et la formation professionnelle des cadres et agents de maîtrise œuvrant dans le domaine de l'entretien routier ;
- Disposer d'une politique et d'une programmation pluri annuelles de l'entretien routier ;
- Rechercher d'autres modes de financement de l'entretien routier en intégrant le partenariat public privé, et en impliquant les collectivités locales.
- Entamer des réflexions sur les impacts prévisibles des changements climatiques sur les infrastructures routières et les adaptations à opérer pour les minimiser ;
- Intégrer la capitalisation des opérateurs dans le domaine routiers comme partie immatérielle dans le patrimoine routier.

# LES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

## Thème 1: **LES ENJEUX DE L'ENTRETIEN ROUTIER DANS LA RÉGION**

## *Thème 1: Les enjeux de l'entretien routier dans la région*

Les six communications présentées lors de cette séance ont conclu à la nécessité de:

- Disposer d'une stratégie d'entretien routier systématique.
- Tenir compte de la problématique de l'entretien routier lors des phases de planification et de conception ;
- Définir une charte d'innovation en concertation avec la profession ;
- Revoir les documents normatifs et envisager un ajustement de la valise documentaire afférentes aux techniques innovantes ;

# LES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

## Thème 2: **SYSTÈME DE GESTION ET D'EXPLOITATION DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES ET OUVRAGES D'ART**



### *Thème 2: Système de gestion et d'exploitation des infrastructures routières et OA*

Les cinq communications présentées lors de cette séance ont recommandé la nécessité de :

- Créer des échanges d'expertise entre les pays africains dans le domaine de la gestion de l'entretien routier : coopération sud-sud
- Mettre en place un système de planification et de programmation de l'entretien dynamique, fondé sur les bases de données routières et des modèles prévisibles d'évolution de dégradation des chaussées
- Evaluer les programmes d'entretien routier pour réajuster en continu la stratégie adoptée
- Privilégier la politique de l'entretien préventif
- Privilégier la politique de l'entretien préventif des chaussées à fort trafic et des chaussées autoroutières
- Former les compétences nécessaires pour la surveillance du réseau routier et développer l'expertise interne dans le domaine de la gestion de l'entretien routier

-

# LES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

## Atelier 1: **ENTRETIEN DES CHAUSSEES REVETUES ET TECHNIQUES BITUMINEUSES**

# LES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

## Atelier 1/Séance A1.1: **ENTRETIEN DES CHAUSSEES REVETUES ET TECHNIQUES BITUMINEUSES**

### *Atelier 1/Séance A1.1: Traitement de surface de chaussées*

- Adéquation entre le domaine d'emploi préconisé et la chaussée tant sur le plan de l'état que celui du trafic,
- Sensibilisation quant aux limites de la technique
- Maitrise de la formulation d'émulsions spécifiques adaptées
- Le respect des préalables et des phases clés est le gage de réussite de cette technique, ce qui est de nature à élargir la palette des solutions d'entretien de chaussées au Maroc.

## LES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

# Atelier 1/Séance A1.2: **AUTRES TECHNIQUES DE CHAUSSEES**

### *Atelier 1/Séance A1.2: Autres techniques de chaussées*

- Encourager les techniques à forte utilisation de main d'œuvre impliquant la population locale dans l'entretien des routes rurales
- Accorder plus d'importance et de vigilance à la collecte des données et à l'évaluation de l'état structurel de la chaussée pour une meilleure stratégie d'entretien et de sauvegarde du réseau routier
- Mettre en place un dispositif efficace de suivi et de contrôle de la qualité du bitume importé et de la production des émulsions
- Elaborer des documents règlementaires tenant compte des spécificités de chaque région dans le but de privilégier et d'encourager l'utilisation des matériaux locaux dans les techniques de maintenance des routes ;
- Encourager l'échange et le partage de l'expérience réussie en matière de maintenance des routes entre les différents pays africains dans le cadre de la coopération Sud-Sud

# LES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

## Atelier 2:

# TRAITEMENT DES SOLS, ENTRETIEN DES ROUTES NON REVETUES ET RETRAITEMENT DES CORPS DE CHAUSSEES

## LES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

# Atelier 2/ Séance A2.1: ENTRETIEN DES ROUTES NON REVETUES ET TRAITEMENT DES SOLS



### *Atelier 2/Séance A2.1: Entretien des routes non revêtues et traitement des sols*

- Généraliser l'utilisation de ces techniques pour l'entretien des routes rurales non revêtues (PNRR1 ,PNRR2, PMAT,...etc)
- Activer la finalisation de la norme des liants hydrauliques routiers
- Elaborer des cahiers de charges et des guides précisant l'utilisation de ces techniques
- Donner la possibilité aux entreprises à présenter ces techniques comme variantes.

## LES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

# Atelier 2/ Séance A2.2: **RETRAITEMENT DES CORPS DE CAUSSEES**

### *Séance A2.2: Retraitement des corps de chaussées*

- Encourager les techniques alternatives
- Adapter le type de liants (bitume ou hydraulique) : couche de base ou couches inférieures
- Les BSM (matériaux bitumineux stabilisé) sont recommandés pour les routes à fort trafic
- Augmentation du taux de recyclage (actuellement de l'ordre de 20% pour atteindre des taux qui avoisinent les 40%)
- Nécessité de mettre au point une norme relative à l'application et mise en œuvre de traitement au liant hydraulique routier LRH

# LES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

## Atelier 3: **ENTRETIEN DES OUVRAGES D'ART ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA ROUTE**

## LES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

# Atelier 3/Séance A3.1: ENTRETIEN DES OUVRAGES D'ART

### *Atelier 3/Séance A3.1: Entretien des ouvrages d'Art*

Les 4 communications présentées dans le cadre de cette séance ont insisté sur la nécessité de:

- Profiter de l'innovation technique pour assurer la sauvegarde du patrimoine des OA par :
  - l'instrumentation des ponts pour le suivi en temps réel des OA
  - l'utilisation de nouvelles techniques non destructives pour l'auscultation des OA.
  - l'utilisation des nouveaux matériaux et procédés pour la réparation et le renforcement des OA
- Mettre en place un système de gestion fiable, efficace et rationnel pour optimiser les ressources tout en assurant la sauvegarde du patrimoine
- Tenir compte des contraintes d'entretien dans la conception des OA
- Adapter nos ouvrages d'art aux changements climatiques

## LES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

# Atelier 3/Séance A3.2: ENTRETIEN DE L'ENVIRONNEMENT DE LA ROUTE

### *Séance A3.2: Entretien de l'environnement de la route*

- **Recourir aux nouvelles techniques de traitement et de maintenance des routes pour la préservation et la sauvegarde de l'environnement tout en optimisant les ressources**
- **Créer un observatoire africain pour suivre le phénomène d'ensablement.**



## LES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

### Table ronde : PARTENARIAT PUBLIC PRIVE

### *Table ronde: PPP*

- Les efforts doivent être démultipliés pour répondre au mieux aux attentes en intégrant la contrainte budgétaire
- Promouvoir le Partenariat avec les collectivités locales et les autres départements pour le financement du développement du réseau routier
- Assoir un cadre stratégique pour le traitement de la Problématique de la pérennisation des routes rurales non classées
- Sécuriser les budgets alloués à la maintenance et la sauvegarde du patrimoine routier (Un gap de financement annuel de 1,8 milliards de dirhams)
- Refonte du cadre institutionnel juridique et organisationnel régissant la gestion du patrimoine routier Rôle accru des régions (la régionalisation avancée)
- Création d'un organe national interministériel chargé de l'étude et de l'approbation des projets susceptibles d'être réalisés dans le cadre du partenariat public privé «Comité de PPP»
- Définition du cadre réglementaire du réseau national structurant
- Confier la gestion du réseau stratégique nationale à une Agence Nationale des Routes (ANR) dont la caisse de financement routier CFR peut en constituer le noyau
- Assurer la vulgarisation des PPP par des ateliers animés par des experts nationaux et internationaux
- Renforcer la coopération nord sud pour le benchmark au niveau international